

LA DETTE, LA DETTE ET RIEN QUE LA DETTE

Depuis plusieurs semaines la musique est lancinante. Gouvernement démissionnaire comme nouveau, journalistes, experts autoproclamés... tous s'accordent à dire que la France est au bord du gouffre à cause du déficit et de la dette. **Le scénario catastrophe qui nous est promis n'a qu'un objectif : préparer le terrain pour un nouveau tour de vis sur les salaires et les services publics.** La droite et les macronistes expliquent que l'envolée de la dette est le résultat de dépenses sociales trop importantes, dans lesquelles il va falloir encore faire des coupes (on peut penser aux retraites). Ce coup de force idéologique est là pour cacher la réalité ; celle d'un Etat dont le budget est mis depuis des années au service des intérêts des plus riches de ce pays. En sept ans de macronisme, la dette s'est envolée de 1 000 milliards d'euros, passant de 2 200 milliards en 2017 à 3 200 aujourd'hui. Un comble pour un gouvernement qui n'a cessé de mener une politique de réduction des moyens alloués aux services publics. Alors comment expliquer un tel paradoxe entre la réalité et les discours ?

Des recettes fiscales toujours plus concentrées sur les travailleurs

Un début de réponse est à aller chercher du côté des recettes de l'Etat. **Le macronisme a poursuivi et amplifié une politique fiscale de classe, destinée à servir les intérêts des plus riches.** Dès son arrivée à l'Élysée, Macron a supprimé l'ISF faisant perdre environ 4 milliards d'euros de recettes par an à l'Etat. L'impôt sur les sociétés (IS) est passé de 33% à 25% depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, favorisant en particulier les profits des grosses entreprises. **Quand on sait que l'IS était de 50% jusqu'aux années 1980, on est loin du matraquage fiscal que le patronat nous vend à longueur de journée !** Le CICE lancé par Hollande a été poursuivi et transformé en 2019 en réduction pérenne de cotisations sociales pour le patronat. A lui seul, ce dispositif fait perdre environ 25 milliards d'euros par an à l'Etat (1/7e de tout le déficit du pays). En sept ans, rien n'a été fait sur la question de la fraude fiscale (environ 100 milliards d'euros par an perdus). Aujourd'hui, un travailleur au SMIC paye proportionnellement plus d'impôts et de taxes qu'un millionnaire !

Le macronisme a dépensé sans compter pour les intérêts du patronat

La suite de la réponse est à aller chercher du côté des dépenses publiques. Rien ne serait plus faux que de dire que les macronistes ont mené une politique d'austérité pendant sept ans. C'est même tout l'inverse ! Des dépenses considérables ont été engagées, mais bien pas pour les services publics, le logement ou encore les salaires. Pendant et après la période covid, Bruno Le Maire n'a pas hésité à sortir le carnet de chèque ! On estime à environ 140 milliards d'euros dépensés en lien avec la crise. L'essentiel n'a pas été pour l'hôpital public, bien loin de là. **Une grosse partie de cet argent a terminé dans les caisses des entreprises et des milliardaires. En 7 ans de Macron, la fortune des 500 familles les plus riches est passée de 500 à 1 200 milliards.**

Depuis maintenant deux ans, Emmanuel Macron a souhaité faire entrer la France dans une « économie de guerre » pour reprendre ses mots. Alors qu'il n'y a pas un centime pour l'école ou pour l'hôpital, les macronistes ont voté la Loi de Programme Militaire (LPM) qui prévoit une explosion du budget des armées : 413 milliards seront dépensés entre 2024 et 2030. **On dépense désormais plus chaque année pour l'armée que pour l'éducation.** Alors que le nouveau premier ministre nous explique qu'il va falloir se serrer la ceinture, la France continue par exemple de fournir des armes à Israël pour un montant de plusieurs dizaines de millions d'euros par an.

La question de la dette n'est donc pas binaire. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a de l'argent ou non, s'il faut mener une politique d'austérité ou de relance. La question est donc de savoir si on souhaite poursuivre ou non une politique de classe destinée à faire peser la fiscalité sur les travailleurs pour ensuite opérer des dépenses considérables destinées à remplir les poches du patronat ou des marchands d'armes. **Communistes, nous portons sur ces questions un projet clair de rupture en matière budgétaire : pour une fiscalité réellement progressive, pour la fin de toutes les exonérations fiscales du patronat, pour un budget de redressement des services publics. A chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins !**

Cette rentrée scolaire 2024 est sans doute la plus inédite que nous ayons connu depuis des années. Elle s'est déroulée sans gouvernement bien que celui-ci, qualifié de démissionnaire, n'a pas chômé pendant les vacances.

Au programme : suppression de plus de 400 postes à la PJJ (voir article suivant) ; préparation active d'un budget d'austérité pour 2025 ; aucune anticipation des manques criants de personnels enseignants, de CPE, d'AESH, d'AED, d'infirmières, de personnels administratifs et d'entretien....

Maintenant que le gouvernement est dévoilé nous constatons, sans surprise, le mépris qui reste affiché contre l'École publique et ses personnels. La nouvelle ministre, Anne Genetet, est inconnue sur les questions d'éducation et le ministre délégué Alexandre Portier est un chaud partisan de l'école privé et du brevet obligatoire pour passer en Seconde. Lors de la passation de pouvoir ont été évoqués la « stabilité », « la continuité, la sérénité, l'écoute et le temps long ». Il faut surtout traduire ses propos par : poursuite du « Choc des savoirs » et projet d'École conservateur et réactionnaire qui ont été rejetés par la communauté éducative.

Si les chiffres nationaux ci-dessus illustrent l'ampleur des manques de moyens, ils sont encore accentués dans notre département par la forte croissance démographique. Si, pour le 1er degré l'augmentation du nombre d'élèves à l'échelle départementale ne s'est pas réalisée, dans le second degré les effectifs dans les classes sont élevés voire très élevés (dans les lycées, des classes à près de 35). Cela rend encore plus criant les manques de personnels cités plus haut.

En cette rentrée, l'École paie le prix fort de sept ans de macronisme : suppression de postes, crise de recrutement, perte de sens du métier, séparatisme social et scolaire... qui ont été lourdement sanctionnés dans les

urnes : l'extrême droite n'est pas au pouvoir même si le combat reste à mener.

Des rencontres ont eu lieu, et se poursuivent, entre des organisations syndicales et le Nouveau Front Populaire. Celui-ci affirme vouloir se mobiliser au sein de l'Assemblée Nationale et en dehors, pour que l'école puisse retrouver de la sérénité et faire son travail dans l'intérêt des élèves.

Dans le même temps les mobilisations des personnels avec leurs organisations syndicales ont permis de faire bouger les lignes : le Pacte a été un échec, les groupes de niveau en collèges ne sont pas mis en place (refus à 75 % au niveau national) et resteront hétérogènes dans beaucoup de collèges...

Dès cette rentrée la mobilisation s'est poursuivie dans notre département (« collège mort » à Douvaine, réunions syndicales et actions dans plusieurs collèges et lycées) et il y a nécessité qu'elle soit amplifiée.

Bien des raisons de mener l'action demeurent : personnels en nombre insuffisant, réformes imposées d'autorité et à combattre, nécessité de nouveaux établissements publics (après les annonces de plusieurs nouveaux collèges en Haute Savoie, où en est le lycée de Douvaine, et quelle solution pour un nouveau lycée sur le grand Annecy ou dans la vallée de l'Arve ?).

Il y a donc une absolue nécessité de changer totalement la politique pédagogique et budgétaire du gouvernement. Pour combler les manques cités dans le tableau ci-dessus c'est près de 50 milliards d'euros qui sont nécessaires.

C'est donc un tout autre budget qu'il faut imposer et les actions dans les établissements et l'appel intersyndical à la grève du 1er octobre (CGT, FSU, Solidaires) y participent.

<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>2 000 enfants ont fait leur rentrée sans toit</p> </div>	
<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>15 300 postes d'infirmières manquent pour que chaque élève et étudiant.e ait accès à une consultation</p> </div>	<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>500 personnels contractuels de la PJJ n'ont pas été reconduites à la rentrée</p> </div>
<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>1 583 postes non-pourvus dans le 1er degré</p> </div>	<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>1 575 postes non-pourvus dans le 2d degré</p> </div>
<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>85 000 lycéens et lycéennes sans affectation à l'issue de la phase principale d'admission à l'été 2024</p> </div>	

DÉRIVE SÉCURITAIRE ET AUSTÉRItaire À LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

SERVICES PUBLICS

Depuis la fin du mois de juillet, l'intersyndicale (le SNPES-PJJ/FSU, la CGT-PJJ, la CFDT Justice et l'UNSA-PJJ) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est mobilisée afin de lutter contre un plan social massif, intervenu en pleine période de trêve olympique et à l'initiative d'un gouvernement démissionnaire.

Cette administration du Ministère de la Justice répond à une mission de service public primordiale, puisqu'elle accompagne les quelques 150 000 jeunes de notre pays, les plus en difficulté. La PJJ compte dans ses équipes des éducateur.trice.s, des psychologues, des assistant.e.s de service social, des professeur.e.s du technique, des adjoint.e.s administratif.ve.s, etc. Les professionnel.le.s interviennent quotidiennement auprès des jeunes, cumulant un vécu de précarité, de discriminations, de maltraitements, de ruptures scolaires, etc. Ils travaillent sous mandat judiciaire, en milieu ouvert, dans des lieux de placement, des structures d'insertion et des lieux de détention pour mineurs. Cette administration compte environ 10000 agent.e.s titulaires ou contractuel.le.s.

La PJJ, anciennement éducation surveillée, est née au lendemain de la guerre grâce au programme du CNR et à l'ordonnance du 2 février 1945, dans un contexte où le nombre d'orphelin.e.s n'avait jamais été aussi haut. Cette ordonnance instituait le principe fondateur de la primauté de l'éducatif sur le répressif : « Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et, parmi eux, ceux qui concernent l'enfance traduite en justice. La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains. » (préambule de l'ordonnance du 02 février 1945).

Les années 90 ont marqué un premier tournant, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et Louis Perben, garde des sceaux, durcissant drastiquement la justice des mineurs et recentrant au pénal l'intervention de la PJJ. Le principe de responsabilisation des adolescent.e.s en conflit avec la Loi dans leur passage à l'acte, et non plus de la société dans son ensemble, devient central.

En 2021, l'abrogation de l'ordonnance du 2 février 1945 et l'entrée en vigueur du Code de la Justice Pénale des Mineurs vient acter un changement définitif de paradigme, instaurant des procédures plus rapides – sous-entendu fermes –, raccourcissant largement le temps dont les adolescent.e.s disposaient pour tenter de se réinsérer dans la société. Au regard d'une politique d'austérité imposée aux services publics depuis déjà de longues années, il va sans dire que cette réforme ne s'est accompagnée d'aucune augmentation des moyens en faveur des tribunaux ou de la PJJ.



Par la suite, depuis les révoltes urbaines de juin 2023, le gouvernement Attal n'a eu de cesse de multiplier les effets d'annonce, promettant une justice toujours plus dure et plus ferme en direction des jeunes.

Le 29 juillet dernier, les syndicats ont été informés d'un plan de suppression massive de postes de contractuel.le.s à la PJJ (environ 500), prenant effet au 1er septembre 2024. Cela représente environ 5 % de la masse salariale totale de l'institution. À l'heure où « la délinquance des mineurs » fait constamment la une de la presse depuis plusieurs années, dans l'objectif d'entretenir la peur dans la population et de détourner le regard des véritables problématiques qui affectent la population, la droite au pouvoir fait à nouveau le choix du répressif envers la jeunesse qui souffre de notre pays.

Cette décision démontre un choix politique réactionnaire, mais aussi l'accélération des politiques d'austérité, qui touchent désormais aussi les fonctions régaliennes de l'État, pourtant garantes de l'égalité dans notre pays.

La réussite des mobilisations des 14 et 29 août et du 19 septembre derniers, qui ont réuni des militants syndicaux, des parlementaires du Nouveau Front Populaire, ainsi que des acteurs de la justice des enfants et de la protection de l'enfance, a permis un premier recul de l'administration, qui s'est engagée à réembaucher la moitié des personnes mises à la porte. **Toutefois, dans un contexte où la jeunesse de notre pays exprime de plus en plus de souffrance, le chemin vers une justice des enfants éducative et bienveillante reste long. C'est pourquoi l'instauration d'un véritable service public national de la protection de l'enfance, avec des moyens à la hauteur des besoins de notre jeunesse, devient urgent.**

UNE FÊTE DE L'HUMA' RÉUSSIE ET COMBATIVE !

La Fête de l'Huma' est l'occasion pour la fédération du PCF de participer à l'élan populaire culturel, politique de la rentrée. C'est avec la fédération de Savoie et du Rhône qu'elle monte le stand « RHONE 2 SAVOIE ». Depuis le lundi pour nous, depuis le week-end pour les copains du Rhône, nous sommes présents pour monter ce stand qui va accueillir nombre de festivaliers. Dès ce lundi, nous nous retrouvons une dizaine sur l'A6 pour partager un premier repas ensemble. Ensuite direction BRETIGNY SUR ORGE porte K : c'est là où on reçoit notre bracelet « bâtisseurs bâtisseuses ».

Premier boulot : monter les couchages, la cuisine qui servira à tous pendant le montage des stands. Pratiquement 40 personnes mangent midi et soir. Tout est pratiquement prêt dès le mercredi et nous ouvrons pour nos camarades monteurs. Plus de 350 fondues ! Faut dire que la météo maussade et froide était une bonne alliée. Dès jeudi soir, tout est prêt, demain vendredi pour nous : raclette et sandwich raclette au menu. On est parti avec 350 kilos de raclette et autant de pommes de terre... Samedi soir, tout est vendu : près de 850 repas et 2500 sandwiches !

Mais la fête, c'est aussi des spectacles et des débats. A tour de rôle, on essaie de s'échapper du stand : ce sera Shaka Ponk, Louise Attaque, Tikken Ja Fakoly, mais il y a bien d'autres artistes sur les 3 grandes scènes.

En face de notre stand, le FORUM SOCIAL, stand de la CGT qui fait le plein toute la journée. A l'Agora de l'Huma' : pas assez de place sous l'immense chapiteau. Les gens regardent entre autres les responsables du NFP, Angela Davis, Villepin, assis sur les pelouses devant l'énorme écran extérieur. Et toujours dans chaque stand cuisine régionale, musique, débats.

La cité internationale est multicolore, fraternelle. La cité du livre ne désemplit pas avec de nombreux auteurs. La fête est vraiment plurielle. Même le

sport est à la fête avec une très belle exposition. La tombola du secours populaire fait le plein. Les kurdes organisent une petite manif dans les allées de la fête pour faire connaître leur cause. Bref, du monde, du monde...partout ! 450 000 personnes d'après l'Huma. Pour nous, une semaine fatigante mais où l'on apprend à se connaître, à discuter. Cette année particulièrement, une belle équipe de jeunes venant de nos départements pour profiter mais aussi pour aider (vaisselle, préparation repas, bars, nettoyage...) et tout cela, dans une belle ambiance (musique, spectacle de dragqueen).



Merci à tous ceux qui ont participé. Merci à tous ceux qui consacrent une belle énergie pour la réussite de ce stand. Merci à toutes les chevilles ouvrières depuis de très nombreuses années.

Militants du PCF (ou pas) si cette aventure vous intéresse l'année prochaine, rapprochez vous de la fédération. Nous vous accueillerons avec plaisir !

LE PCF EN HAUTE-SAVOIE

Section d'Annecy et bassin annécien

- Mail : pcf74annecy@gmail.com
- Adresse : PCF Annecy, 8 rue Antoine Berthod, 74960 Annecy.

Section du Chablais

- Mail : pcfchablais@gmail.com
- Site : lesgiboulesdemarx.blogspot.com
- Adresse : PCF Chablais, 5 boulevard des Trolliettes, 74200 Thonons-les-Bains

Section du Faucigny

- Mail : pcf Faucigny@orange.fr

Section du Genevois

- Mail : pcfannemassegenevois@gmail.com

POUR NOUS CONTACTER

Mail : journal.allobroges@gmail.com

Site : www.pcf74.fr

Courrier : PCF74, 8 rue Antoine Berthod, 74960 Annecy

LES ALLOBROGES DE HAUTE-SAVOIE

Directeurs de la publication :

Loris Fontana et Jean-Philippe Robert

Téléphone : 04 50 22 33 00